



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E163723

VALABLE JUSQU'AU 20/11/2026

ÉDITÉ LE 29/01/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/05/2012

Forme juridique : SARL  
DEPUIS LE 07/03/2024

Capital : 200 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC DIEPPE 2012B00175

Siret : 752 465 567 00028

Code NACE : 4120A

Numéro caisse de congés payés : 3001603

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 23367339R 0029

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 752465567\_0003

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Raison sociale : SARL SAMUEL TABESSE

ROUTE DU HAVRE  
ZONE ARTISANALE  
76890 TOTES

Téléphone : 02 35 33 28 89

Fax :

Portable : 06 74 11 17 29

Site Internet : <http://www.tabesse-plomberie.fr>

E-mail : amelietabesse@orange.fr

Responsabilité légale :

TABESSE SAMUEL GÉRANT

Effectif moyen : 14

Tranche de classification : EFF2B

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	04/04/2023
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	08/10/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	08/10/2024
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	14/11/2024

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	04/04/2023
o Isolation des combles perdus	08/10/2024

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.

1/1